

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 21 juillet 2006  
(convocation du 10 juillet 2006)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt Et Un Juillet Deux Mil Six à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUDEBERT Henri, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISSON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BRACQ Mireille, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CASTEL Lucien, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michèle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, M. JAULT Daniel, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. BOBET Patrick à M. DUCHENE Michel  
Mme. CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard  
M. FELTESSE Vincent à M. SEGUREL Jean-Pierre  
M. FLORIAN Nicolas à M. PUJOL Patrick  
M. TOUZEAU Jean à M. DAVID Jean-Louis  
M. ANZIANI Alain à M. SAINTE-MARIE Michel  
M. BANNEL J. Didier à Mme BRACQ Mireille (jusqu'à 10 h 15)  
M. BAUDRY Claude à M. FERILLOT Michel  
M. BELIN Bernard à M. TAVART Jean-Michel  
M. BELLOC Alain à Mme. PUJO Colette  
M. BREILLAT Jacques à M. CASTEL Lucien  
Mme. BRUNET Françoise à M. SIMON Patrick  
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert  
M. CARTI Michel à Mme. CARTRON Françoise  
Mme CASTANET Anne à Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude  
M. CASTEX Régis à M. REBIERE André

M. CAZENAVE Charles à M. DAVID Jean-Louis  
M. CORDOBA Aimé à M. BROQUA Michel  
M. DELAUX Stephan à Mme PARCELIER Muriel (à partir de 10 h 30)  
Mme. FAORO Michèle à Mme. LIMOUZIN Michèle  
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel  
Mme. ISTE Michèle à M. SARRAT Didier  
Mme. JORDA-DEDIEU Carole à M. LOTHaire Pierre  
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel  
M. MANSENCAL Alain à M. MERCHERZ Jean  
M. MAURIN Vincent à Mme. EYSSAUTIER Odette  
M. MONCASSIN Alain à M. GRANET Michel  
Mme MOULIN-BOUDARD Martine à Mme CAZALET A. Marie (jusqu'à 10 h 45)  
Mme PALVADEAU Chrystèle à M. NEUVILLE Michel  
M. POIGNONEC Michel à M. FAYET Guy  
Mme. RAFFARD Florence à M. QUANCARD Joël

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**EYSINES - ZAC MERMOZ - Secteur A "La Plaine Centrale" -**  
 **Transfert de gestion en retour de la Communauté Urbaine de Bordeaux au profit de la DDE d'un terrain de 1 037 m<sup>2</sup> - Autorisation**

Monsieur BRANA présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de la réalisation de la Rocade périphérique de l'agglomération bordelaise, des parcelles situées sur la Commune d'EYSINES ont été acquises par l'État.

Afin d'incorporer au domaine public routier communautaire l'emprise des voies ouvertes à la circulation publique, un transfert de gestion des terrains sis à EYSINES, dépendant du domaine public national, s'est alors avéré nécessaire.

Par délibération N°85/428 en date du 28 juin 1985, la Communauté Urbaine de Bordeaux a ainsi donné son accord pour la réalisation des transferts de gestion et les cessions de délaissés entre elle et l'État.

Le transfert de gestion est intervenu par procès-verbal du 6 septembre 1985, mentionnant dans les « stipulations particulières » que dans le cas où les terrains recevraient une utilisation ne justifiant pas leur maintien dans le domaine public communautaire, ils seraient replacés gratuitement dans le domaine de l'État.

Par délibération n° 2002/0729 en date du 18 octobre 2002, la Communauté Urbaine de Bordeaux a cédé à la Société BERGERAT MONNOYEUR un terrain de 19 711 m<sup>2</sup> situé sur le Secteur A « La Plaine Centrale » de la ZAC MERMOZ à EYSINES, en bordure de rocade.

Cette acquisition devait permettre à ce groupe national, spécialisé dans la vente et la réparation de matériels de travaux publics, de réaliser son opération et d'implanter ainsi sa Direction Régionale Aquitaine.

Dans le cadre de cette cession, il apparaît nécessaire de céder une emprise supplémentaire de 1 037 m<sup>2</sup> à la Société BERGERAT MONNOYEUR ; cette parcelle, cadastrée AY 443, appartient à l'État mais relève d'un transfert de gestion intervenu auparavant au profit de la Communauté Urbaine de Bordeaux.

En vue de régulariser ce dossier, il est aujourd'hui proposé d'opérer un retour de transfert de gestion au bénéfice des services de la DDE. Ce terrain sera ainsi intégré dans le patrimoine de l'État en vue de sa mise à disposition future auprès de la Société BERGERAT MONNOYEUR.

Dans ces conditions, il vous est demandé Mesdames, Messieurs :

- D'autoriser Monsieur le Président à signer le procès-verbal de transfert de gestion de la parcelle AY 443 d'une superficie de 1 037 m<sup>2</sup> de la Communauté Urbaine de Bordeaux au profit de la DDE.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 21 juillet 2006,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN  
PRÉFECTURE LE  
2 AOÛT 2006

M. JEAN-CHARLES BRON

